

# Légende

## ZONAGE REGLEMENTAIRE

### ZONE URBAINE (U) :

▨ Dont secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

### ZONE A URBANISER (AU) :

▨ Zone 1AU Habitat ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

▨ Zone 1AU Economie ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

▨ Zone 2AU Habitat dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H

▨ Zone 2AU Economie dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H

### ZONE AGRICOLE (A)

### ZONE NATURELLE (N)

▨ Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) en zone A ou N

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

■ Bâti  
▨ Parcelles cadastrales  
▭ Limites communales

Département de la  
Charente-Maritime (17)

Communauté de  
Communes Aunis Sud

## PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



### 4.2 Règlement graphique 4.2.1 Zonage réglementaire

Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle : 1:4000 ème

Maître d'ouvrage : Communauté de  
Communes Aunis Sud  
Mission : Elaboration du PLUi  
Sources : Cadastre DCFIP 2019,  
Citadia Conseil  
Réalisation: Citadia Conseil  
le 31/01/20

CITADIA  
CONSEIL

even  
CONSEIL

Citadia Conseil  
45 rue Sainte-Colombe  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.57.99.69.28  
Mail : atlantique@citadia.com

→ La Devisse  
(Chervettes)

